

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

ECOLE primaire La Sablière
 27 ter rue de La Sablière
 ce.0170618E@ac-poitiers.fr
 06 07 36 55 94

Date : mardi 27 juin 2023

Horaires : 18h - 20h

<u>Municipalité :</u>	<u>Enseignants :</u>	<u>Périscolaire :</u>	<u>Parents élus :</u>	<u>DDEN :</u>
Madame le Maire Madame Rolland Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires Mme Renaud, responsable du personnel scolaire et du temps périscolaire	Mme Boishardy, Mme Gendre, Mme Erable, Mme Rossignol, Mme Papillon, M Brache, M Orléat, M. Michel	Mme Martel, référente du personnel périscolaire	Mme Reneleau, Mme Sanson, Mme Tournade, et M. Renouveau-Gruzelier, Représentants de parents élus titulaires Mme Canier, Mme Maissant, Mme Marchal, Mme Payen, Mme Vilfroy, représentantes de parents élus suppléantes	Madame Betous

Présents :

Absents : Mme Jouan, Mme Drouet, Mme Marsin, Mme Ferras

Ordre du Jour :

- 1- La vie scolaire
- 2- La coopérative scolaire
- 3- Le périscolaire
- 4- Associations de parents d'élèves
- 5- Le cadre de vie
- 6- Questions diverses

1- LA VIE SCOLAIRE :

Bilan des activités et sorties pédagogiques :

Visite de la caserne des pompiers (MS/GS): Ateliers autour du métier de pompier en compagnie de Solène. Un bon moment passé par les enfants.

Carrières de Crazannes (GS/CP, CM1) : ateliers taille de pierre pour les CM et peinture sur pierre pour les CP. Visite des carrières.

Visite du château de Saint Jean d'Angle (CE1/CE2 et CE2) : 16 mai, visite déguisée et guidée du château. Découverte du trébuchet.

Classe de découverte en Dordogne (CE2 et CM2) : du 22 au 26 mai. Très bon retour des enfants. Activités historiques (visites du château de Castelnaud et des grottes de Rouffignac et de Lascaux), et sportives (randonnée, escalade, canoë). Exposition prévue pendant la fête de l'école.

Visites à Rochefort (CE1/CE2 et CE2) : musée de l'Hèbre et des commerces d'autrefois. Sortie bien adaptée aux enfants. Visite guidée du musée et ateliers de peinture.

Visite de Brouage (CE/CE2, CM1). Découverte de la ville et de l'environnement proche à travers des énigmes (piraterie, monarchie, découverte du marais...)

Visite du site gallo-romain du Fâ (CE2) : Visite des ruines de la ville puis deux ateliers « fouilles archéologiques ».

Sortie à l'île d'Aix (GS/CP, CM1) : Tour de l'île d'Aix à pied (1h15 de marche).

Sortie au zoo (PS, MS/GS) à venir.

Sortie CPIE : plages et forêt (CM1, CM2) : travail autour de l'environnement proche (forêt de la Coubre, plage du Galon d'or et de de la Cèpe).

Accrobranche (PS) : Château d'Oléron, site bien adapté aux enfants. Bonne réussite des enfants.

Projet THEA (CM2 et CE2) : pièces présentées dans le théâtre du Breuil Magné après un travail de plusieurs mois et l'aide d'intervenants (comédiens et professionnels). Représentation prévue devant les élèves de l'école et devant les parents le mardi 4 juillet à la salle des fêtes de La Tremblade.

Projet « école et cinéma » (CM2) : 3 films visionnés au cinéma de L'Estran + intervenant pour nous présenter l'histoire du cinéma et faire des ateliers autour du trucage. Exposition prévue pour la fête de l'école.

EPS :

Canoë et kayak (CE2)

10 séances de natation (GS, CP et CM2) : Malgré les 60 élèves, plutôt une bonne réussite d'avoir mélangé petits et grands.

Triathlon (CM1 et CE2) : plage de la grande Conche à Royan (vélo, course, natation). Ateliers et expositions le matin. (+ un atelier sur le secourisme)

Passation du savoir rouler, palier 1 (« savoir pédaler ») en CE2 et en CM1.

Rentrée 2023 :

- Effectifs :

158 aujourd'hui.

L'année prochaine : 5 TPS, 7 PS, 20 MS, 18 GS, 17 CP, 21 CE1, 17 CE2, 26 CM1, 19 CM2, soit 150.

- Les classes :

TPS/PS/MS : 5 + 7 + 10 (22)

MS/GS : 10 + 12 (22)

GS/CP : 6 + 17 (23)

CE1 : 21

CE2/CM1 : 17 + 5 (22)

CM1 : 21

CM2 : 19

- Équipe pédagogique :

Départ de Mme Gendre (attente d'une nomination d'un(e) enseignant(e) en ULIS.

Nomination à titre définitif de Mme Cliquennois à la direction.

- Projets :

Projet sur l'environnement en partenariat avec la mairie et le CPIE à reconduire en CM1 et CM2. L'objectif est d'y ajouter une classe par an pour ainsi éduquer tous les élèves depuis la PS jusqu'au CM2/ L'année prochaine, ce sont les CE2 qui pourront en bénéficier.

Projet pHARe : projet de lutte contre le harcèlement à l'école, du CP au CM2. Mise en place d'un protocole permettant à la fois d'éduquer, de prévenir, de détecter les brimades répétées et le harcèlement, les résoudre. Constitution d'une équipe ressource d'adultes formés à la prise en charge des situations de harcèlement par la technique de la préoccupation partagée. 10 heures d'apprentissage par an et par niveau consacrées à la prévention du harcèlement. Présentation du protocole mis en place dans l'école.

Mise en place du programmation de l'APS de la PS au CM2, avec l'intervention des acteurs du secourisme et de la sécurité.

Projet de mise en place de soutien (aide aux devoirs) menée par les enseignants : 2 x 30 min par semaine.

Le savoir rouler : projet en partenariat avec la mairie, la CARA, les associations cyclistes. L'objectif est de pouvoir faire passer les 3 paliers du « savoir rouler » en élémentaire.

2- LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Reste sur la COOP : 6011.23€ mais il manque des sorties non réglées (Zoo, Ile d'Aix...)

Subvention exceptionnelle pour la classe découverte accordée par la mairie : 2000€

En attente de la subvention mairie, l'école a demandé 5200€, pour cette année. Or la mairie versait 2000€ pour la maternelle et 5200 euros pour l'élémentaire. Une demande de 7200 euros sera donc demandée pour l'année 2024, comme il était versé auparavant. En effet, l'école a bénéficié d'un don de 10000 euros par une association en 2020 : nous avons donc pu prévoir les sorties et les financer. Mais aujourd'hui, il faut que la mairie nous verse la subvention habituellement donnée pour continuer à financer nos projets.

3- LE PÉRISCOLAIRE :

Nouveaux thèmes de repas :

28 septembre : jungle

19 octobre : Halloween

21 décembre : Noël

15 février : mascottes

30 mai : aquarium

11 Avril : mille et une nuit

20 Juin : fête de la musique

5 juillet : pique-nique

La garderie passe du CIVOM à la mairie.

Les horaires changent : 7h30 le matin et 18h30 le soir.

Si un enfant n'est pas inscrit à la garderie, il peut être gardé par la garderie et non plus par les enseignants.

Le fonctionnement de la facturation reste le même. La garderie est facturée en cas de présence de l'enfant.

Des ateliers seront proposés (manuels, détente, sportifs...) et une personne aidera aux devoirs.

Le 12 septembre à 18h30 : organisation d'un buffet de la rentrée pour présenter les agents, montrer les cuisines et présenter les repas à thème.

4- ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES :

- brocante : au profit de l'école, 503€40.

- ventes de goûters : 5 vendredis, les parents ont aidé à la réalisation et à la vente de gâteaux. Bénéfices pour la COOP : environ de 300€.

- kermesse : vendredi 30 juin. L'APE espère que les parents seront présents pour aider davantage.

5- LE CADRE DE VIE :

Travaux prévus durant l'été : Il est prévu sur l'année 2023 la pose de paternes sous le préau, le renouvellement des stores salle 7, l'installation d'un TBI en salle de sciences, l'achat d'une cabane et d'un tivolì pour la cour de maternelle. Quelques petits travaux de réparation seront aussi conduits cet été.

Une réflexion sera menée pour faire un atelier participatif (parents, élèves et enseignants) pour la création d'un espace végétal derrière le parking de la maternelle.

6- QUESTIONS DIVERSES :

- communication auprès des familles : toutes les classes n'ont pas forcément les mots du cahier de liaison en temps voulu. De plus, le cahier du périscolaire peut-être perçu comme un doublon avec le site Facebook : serait-il possible de faire des économies de papier ? Utilisation de l'application « educartable » dès l'année prochaine sur toute l'école, pour la direction. Le choix de l'utilisation de l'application

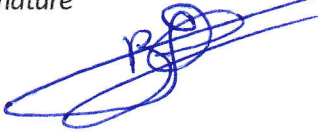
- Remarque des parents d'élèves : le cahier de cantine est-il vraiment utile, beaucoup de papiers alors que des parents ne l'ouvrent pas ? Une solution est proposée : demander en début d'année les parents qui réfèrent la version papier des informations retrouvées sur le Facebook pour l'année 2024/2025.

Plusieurs parents n'ont pas de réseaux sociaux et souhaitent être informés. En attendant de trouver une meilleure solution, le cahier restera en place l'année prochaine.

- Trop de produits très riches en sucre (pâte à tartiner, pâte de fruits) notamment pour les petits de 3 ans. Même si la fréquence ne semble pas si importante (par exemple, il n'y a eu que 4 pâtes de fruit depuis avril), un planning sera fait sur 15 jours pour que ce soit plus équilibré.

Le conseil se termine à 20h24.

Secrétaire de séance :Thomas Brache.....
Signature



Président du conseil d'école :M^{me} Cluennois.....
Signature

